|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2022 Genève, 21-31 mars 2022** |  |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 23** | **Document C22/14-F** |
| **10 janvier 2022** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général | |
| RAPPORT DU BUREAU DE L'ÉTHIQUE | |

|  |
| --- |
| Résumé  À sa session de 2017, le Conseil a chargé le Bureau de l'éthique de présenter chaque année un rapport sur ses activités, conformément à la pratique couramment suivie dans de nombreuses institutions du système des Nations Unies.  Le présent rapport porte sur les activités menées par le Bureau de l'éthique de janvier à décembre 2021.  Suite à donner  Le Conseil est invité à **prendre note** du rapport du Bureau de l'éthique pour 2021.  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Références  [*Documents C17/120(Rév.1)*](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0120/en)*;* [*C17/50*](https://www.itu.int/md/S17-CL-C-0050/en)*;* [*C18/52*](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0052/en)*;* [*C20/59*](https://www.itu.int/md/S20-CL-C-0059/en) *et* [*C21/59*](https://www.itu.int/md/S21-CL-C-0059/en) |

# I Rapport d'activité

1 Le présent rapport porte sur les activités menées par le Bureau de l'éthique de janvier à décembre 2021.

2 Le Bureau de l'éthique soumet chaque année un rapport au Conseil sur ses activités, comme l'a demandé le Conseil à sa session de 2017.

3 En 2021, le Bureau de l'éthique était composé du Chef du Bureau de l'éthique, travaillant à 80%, et d'un assistant travaillant à 50%.

4 Les priorités du Bureau de l'éthique pour 2021 étaient de continuer de faire fond sur les initiatives antérieures, de faire mieux connaître ses activités et les comportements éthiques et de renforcer les contrôles internes dans le cadre juridique et administratif. Ces priorités continuent de s'articuler autour de deux domaines principaux, consistant: a) encourager la mise en place d'un environnement propice à la sensibilisation aux questions d'éthique dans l'ensemble de l'organisation; et b) améliorer le cadre juridique et administratif.

5 Les activités particulières menées au titre de chacun de ces objectifs sont décrites ci-après.

*a) Encourager la mise en place d'un environnement propice à la sensibilisation aux questions d'éthique*

6 Dénonciation de manquements: Le Bureau de l'éthique encourage les personnes à s'exprimer ouvertement et à soulever toute préoccupation relative à l'éthique, notamment à signaler des manquements. En plus de promouvoir une culture dans laquelle chacun peut s'exprimer librement, le Bureau de l'éthique informe également les personnes sur les protections qui leur sont offertes lorsqu'elles signalent un manquement, conformément à la Politique et protection en cas de signalement d'un manquement (dénonciation), qui est disponible sur le site web et le site Intranet de l'UIT. Afin de faire mieux connaître les voies de signalement et communication existantes, la page d'accueil du site web de l'UIT, de même que toutes les pages du site web et du site Intranet de l'UIT, contient un lien intitulé "Signaler un manquement", ainsi que les coordonnées du service d'assistance téléphonique et du Bureau de l'éthique. En outre, un service d'assistance téléphonique chiffré ([HelplineITU@protonmail.com](mailto:HelplineITU@protonmail.com)), hébergé sur un serveur externe, a été mis à la disposition des personnes, y compris les personnes extérieures à l'Union, qui souhaitent signaler tout manquement de manière anonyme.

7 Pages web externes et internes du Bureau de l'éthique: Le Bureau de l'éthique travaille en collaboration avec l'équipe de l'UIT chargée de la communication, afin de mettre à jour ses pages web, dans le cadre de la refonte du site web de l'UIT. Le lancement du nouveau site est prévu en 2022. La priorité constante est de fournir des documents et des informations relatifs à l'éthique qui soient accessibles à l'extérieur et à l'intérieur de l'Organisation, notamment en ce qui concerne la protection des dénonciateurs de manquements et les déclarations d'intérêts des membres du personnel de l'UIT, conformément à la Politique de l'UIT relative aux déclarations d'intérêts. Les pages web du Bureau de l'éthique contiennent actuellement des documents stratégiques et des informations essentiels sur le rôle du Bureau de l'éthique et d'autres ressources, qui sont régulièrement mises à jour.

8 Supports de sensibilisation: Des affiches et des supports promotionnels en ligne, destinés à faire connaître les activités du Bureau de l'éthique, ont été publiés à l'UIT. Afin de commémorer la Journée internationale de lutte contre la corruption, le 9 décembre, une annonce a été publiée sur le site web de l'UIT, accompagnée d'une affiche virtuelle et d'un article dans le bulletin d'information de l'UIT. Le thème de la Journée internationale de lutte contre la corruption était: "Votre droit, votre défi: dites non à la corruption". L'objectif était de mettre en évidence les droits et les responsabilités de chacun dans la prévention de la corruption et la lutte contre la corruption.

9 Formation en ligne sur l'éthique: Une formation en ligne obligatoire sur l'éthique, visant à accroître la sensibilisation dans le domaine de l'éthique, est prévue pour 2022. Outre la question des comportements éthiques et des politiques relatives à l'éthique, des thèmes particuliers, tels que les activités extérieures, les conflits d'intérêts, la protection des dénonciateurs de manquements et le harcèlement, sont envisagés afin de dispenser une formation plus approfondie.

10 Formation en ligne sur la lutte contre la fraude: Un cours de formation en ligne sur la lutte contre la fraude, visant à permettre aux fonctionnaires de détecter les fraudes et de lutter contre la fraude à l'UIT, est mis à la disposition de tous les fonctionnaires, en anglais et en français. Ce cours de formation en ligne a été lancé pour la première fois en juin 2020.

11 Formations sur le thème "Travailler dans le respect de l'éthique à l'UIT – Prendre des décisions respectant l'éthique": Cinq sessions de formation sur la prise de décisions respectant l'éthique ont été organisées en 2021. Trois sessions ont été organisées en anglais, avec une première session à l'intention de tous les fonctionnaires, le 23 avril, suivie de sessions organisées le 3 juin et le 3 décembre; une session a été organisée en français le 5 octobre; et une formation spécialisée sur le thème "Diriger de manière éthique à l'UIT" a été dispensée à l'intention des fonctionnaires de grade P5 et supérieur, le 29 septembre. L'objectif de la formation était de donner aux fonctionnaires les moyens de mettre à profit leurs compétences pour prendre des décisions éthiques avec efficacité. La formation comprenait des exemples pratiques de problèmes liés à l'éthique. Elle a été l'occasion de réfléchir aux raisons pour lesquelles l'éthique est essentielle dans les travaux de l'UIT et de fournir des outils pratiques pour la prise de décisions éthiques. La session a porté sur des aspects importants de la protection des dénonciateurs et sur la nouvelle déclaration d'intérêts de l'UIT, que tous les fonctionnaires de l'UIT sont tenus de remplir.

*b) Améliorer le cadre juridique et administratif*

12 Lignes directrices relatives aux aspects éthiques de certaines activités susceptibles d'être menées dans le cadre de la campagne électorale (les "lignes directrices"): À la suite de la session de 2021 du Conseil, les États Membres du Conseil ont approuvé de nouveau les lignes directrices relatives à l'éthique dans le cadre des activités de campagne des candidats. Les lignes directrices ont été adoptées pour la première fois par le Conseil à sa session de 2018. En octobre 2021, une annonce a été faite à l'ensemble du personnel, afin de rappeler les lignes directrices en matière d'éthique. En outre, les lignes directrices sont publiées sur le site web de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT de 2022 ([https://www.itu.int/pp/wp-content/uploads/2021/09/PP-Ethical-guidelines.pdf](https://www.itu.int/pp22/en/)), ainsi que sur la page de l'Intranet et la page web externe du Bureau de l'éthique.

13 Modifications apportées à l'Ordre de service relatif aux déclarations d'intérêts: Conformément au plan d'action de l'UIT, et sur la base d'une recommandation effectuée dans le cadre de la vérification juricomptable, le Bureau de l'éthique et le Département HRMD procèdent actuellement à la mise à jour de l'Ordre de service relatif aux déclarations d'intérêts, afin de faire mention des personnes au bénéfice d'un contrat d'engagement spécial (SSA), et élaborent un addendum qui devra être signé par ces personnes. La version mise à jour de la politique est en cours d'élaboration et devrait être publiée au début de 2022.

14 Révision de la Politique de l'UIT en matière de harcèlement et d'abus de pouvoir ("Politique en matière de harcèlement"): Le Bureau de l'éthique est membre d'un groupe de travail qui a entrepris un examen approfondi de la politique et des procédures de l'UIT en matière de harcèlement. Le groupe de travail a effectué un exercice d'analyse comparative avec d'autres organisations du système des Nations Unies et des organisations internationales et propose des modifications à apporter à la politique de l'UIT, conformément aux bonnes pratiques. La version révisée de la politique devrait être publiée au début de 2022.

15 Cadre de gestion des risques: Dans le cadre du renforcement du cadre de gestion des risques à l'UIT, le Bureau de l'éthique a continué de participer à l'examen des risques et des mécanismes de contrôle interne à l'échelle de l'organisation, aux côtés d'autres coordonnateurs de la gestion des risques, et a contribué à mettre en place un tableau de bord de la gestion des risques, qui permet d'enregistrer et de répertorier les actions menées pour diminuer les risques. Le Bureau de l'éthique est membre du Groupe de travail sur les contrôles internes. En outre, il a participé à l'élaboration du rapport de vérification juricomptable pour la période 2010-2019, qui a été préparé par Pricewaterhouse Coopers (PwC), et met actuellement en œuvre les recommandations figurant à son intention dans le plan d'action de l'UIT, à la suite de la vérification juricomptable.

16 Diligence due: Le Bureau de l'éthique fournit des contributions en vue de l'élaboration d'un projet d'Ordre de service sur la diligence due. Cet Ordre de service renforcera le processus de diligence due de l'UIT pour les sponsors et les donateurs du secteur privé qui ne sont pas membres de l'UIT, dans le but de limiter les risques d'atteinte à la réputation et les fraudes. En outre, une nouvelle vérification fondée sur la diligence due visant à identifier les risques potentiels doit être effectuée avant que l'UIT ne participe officiellement à tout partenariat (y compris les parrainages) supposant des contributions financières et des contributions en nature de la part d'entités du secteur privé qui ne sont pas membres de l'UIT. Cette nouvelle politique devrait être promulguée en 2022.

17 Renforcement des dispositions relatives aux prix Digital World 2021 pour les PME: Afin de renforcer les normes en matière d'éthique, le Bureau de l'éthique a participé à l'élaboration des clauses et conditions applicables au jury, notamment en ce qui concerne les conflits d'intérêts. Conformément à ces dispositions, les membres du jury sont tenus de déclarer tout intérêt personnel, financier ou autre lié à leurs fonctions de membre du jury et de confirmer leur adhésion aux normes éthiques énoncées dans les clauses et conditions.

18 Renforcement des dispositions pour les Défis de l'innovation de l'UIT: Le Bureau de l'éthique a contribué à l'élaboration de dispositions sur le comportement éthique figurant dans les accords de mentorat pour les Défis de l'innovation de l'UIT. Ces dispositions définissent les normes éthiques que doivent respecter les participants.

19 Renforcement des dispositions pour les conventions de subvention du Concours de recherche Connect2Recover: De nouvelles dispositions sur le comportement éthique ont été ajoutées dans les conventions de subvention. Aux termes de ces dispositions, les parties sont tenues de déclarer qu'elles adhèreront à la Politique de l'UIT relative à la lutte contre la fraude, la corruption et d'autres pratiques prohibées. En outre, le Bureau de l'éthique a contribué à l'élaboration de procédures de diligence due pour les parties à ces conventions.

*c) Autres activités du Bureau de l'éthique*

20 Conseils et orientations à l'intention du personnel: Le Bureau de l'éthique encourage les fonctionnaires de l'UIT à s'exprimer ouvertement et à le contacter afin d'obtenir des orientations sur les problèmes et les questions liés à l'éthique, compte tenu de l'importance essentielle que revêtent les comportements éthiques dans toutes les activités de l'UIT. Le Bureau de l'éthique de l'UIT, qui dispose d'un statut indépendant, fournit des conseils sur des questions d'éthique et s'est engagé à respecter les normes de confidentialité les plus strictes.

21 Entre janvier et décembre 2021, le Bureau de l'éthique a enregistré 95 affaires pour lesquelles des fonctionnaires ont demandé des conseils et des orientations à titre individuel. Toutefois, ce nombre ne tient pas compte des échanges ou dialogues consécutifs à une demande de conseil formulée dans le cadre de débats plus larges au sein d'un groupe ou portant sur une question mineure. Les demandes de conseils et d'orientations portaient sur les domaines suivants: activités extérieures, conflits d'intérêts, dons, élections à l'UIT, différends liés aux ressources humaines, litiges ou différends sur le lieu de travail et autres questions diverses liées à la conduite au travail.

22 Déclaration d'intérêts[[1]](#footnote-1): En 2021, l'UIT a engagé un exercice de déclaration d'intérêts pour tous les fonctionnaires. Les fonctionnaires sont tenus de soumettre chaque année un formulaire de déclaration d'intérêts et de déclaration de conformité, et doivent confirmer qu'ils ont lu et compris toutes les politiques relatives à l'éthique et ont soumis toutes les déclarations requises, y compris en ce qui concerne les dons, les conflits d'intérêts et les activités extérieures. Il s'agit d'un formulaire électronique, que les fonctionnaires ont été invités à remplir en ligne. Le Bureau de l'éthique a examiné chacun des dossiers et fourni des services de consultation et des orientations complémentaires, lorsque cela était nécessaire. Tous les membres du personnel de l'UIT concernés ont soumis leur formulaire avant la fin de l'année. Le Bureau de l'éthique travaille en collaboration avec le Département des services informatiques pour améliorer le formulaire et le système électroniques, ainsi que pour fournir la version française de la déclaration d'intérêts et la déclaration de conformité en ligne pour 2022.

23 Plaintes concernant des manquements: Le Bureau de l'éthique est chargé de recevoir les plaintes concernant des manquements. En 2021, le Bureau de l'éthique a reçu 17 plaintes concernant des manquements (Tableau 1). Le Bureau de l'éthique a donné suite à dix cas en vue d'une enquête officielle et a déclaré clos deux cas.

Tableau 1

Plaintes reçues en 2021, par type de manquement\*

|  |  |
| --- | --- |
| Règles générales de conduite | 4 |
| Harcèlement et abus de pouvoir | 2 |
| Activités extérieures | 4 |
| Conflits d'intérêt | 5 |
| Pratiques frauduleuses | 6 |

\* Dans quatre cas, l'enquête portait sur deux ou plusieurs catégories de manquements.

24 Examen à l'échelle du système du Corps commun d'inspection (CCI): Le Bureau de l'éthique fait fonction de coordonnateur, à l'échelle de l'Union, pour l'examen de l'état actuel de la fonction d'éthique mené par le Corps commun d'inspection dans les institutions du système des Nations Unies en 2020-2021. Cet examen est en cours, et le CCI devrait rendre son rapport en 2022.

25 Exploitation et abus sexuels: Aux côtés du Département HRMD et de l'Unité des affaires juridiques, le Bureau de l'éthique a participé à l'élaboration des Plans d'action au niveau des entités du système des Nations Unies pour 2021 visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels et à lutter contre ces pratiques. Toutes les entités du système des Nations Unies doivent mettre en place des plans d'action comprenant des mesures minimales d'atténuation des risques, afin de faire face aux risques d'exploitation et d'abus sexuels, comme l'a demandé le Secrétaire général de l'ONU.

26 Cohérence et harmonisation du système des Nations Unies: Le Bureau de l'éthique de l'UIT est membre du Réseau Déontologie des organisations multilatérales (ENMO), qui regroupe diverses organisations du système des Nations Unies. Le réseau ENMO est une tribune de collaboration et d'échange sur les bonnes pratiques et les questions d'intérêt commun en matière d'éthique. Le responsable de l'éthique a participé à la réunion virtuelle du Réseau ENMO en juillet et novembre 2021 et à une réunion virtuelle du groupe du Conseil des Chefs de secrétariat dans le cadre du Réseau ENMO en octobre 2021.

27 Travaux de l'Équipe spéciale de lutte contre le harcèlement sexuel relevant du Conseil des Chefs de secrétariat (CCS): Le Bureau de l'éthique collabore avec des parties prenantes aux niveaux interne et interinstitutionnel, dans le cadre des travaux de l'Équipe spéciale de lutte contre le harcèlement sexuel relevant du CCS, dont l'objectif est de mettre en place un environnement professionnel exempt de harcèlement ou de violences. Le Bureau de l'éthique continue d'œuvrer à mieux faire connaître et à promouvoir le Code de conduite pour la prévention du harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, lors des événements du système des Nations Unies, qui a été approuvé par le CCS et reconnu par l'UIT.

28 Demandes d'informations des États Membres. Le Bureau de l'éthique a répondu aux demandes des États Membres ayant sollicité des informations ou des données sur ses politiques, ses formations et ses activités.

# II Observations

29 Les principales observations découlant des activités menées au cours de la période considérée sont les suivantes:

a) Les activités visant à promouvoir l'éthique et à améliorer le cadre éthique à l'UIT constituent des priorités de l'organisation. Les sessions de formation ont été largement suivies, et il est prévu d'élaborer une formation obligatoire en ligne sur l'éthique et d'organiser d'autres ateliers en 2022, notamment sur les conflits d'intérêts, les activités extérieures et la conduite sur le lieu de travail.

b) Le Bureau de l'éthique a participé à diverses activités visant à renforcer le cadre éthique à l'UIT, notamment en contribuant à l'élaboration de protocoles sur la diligence due, du cadre de gestion des risques et des dispositions relatives à la conduite éthique figurant dans les accords avec les tiers. Compte tenu des différents projets et des différentes initiatives que mène le Bureau de l'éthique, il pourrait être utile d'élaborer une charte reflétant le mandat du Bureau de l'éthique.

c) Le Bureau de l'éthique a mené à bien plusieurs examens préliminaires aux fins des enquêtes en 2021 et fera des propositions concertées visant à rendre les processus et procédures plus efficaces, compte tenu du temps et des ressources nécessaires pour les mener à bien.

d) La promotion d'un environnement de travail, présentiel ou virtuel, qui soit positif et respectueux pour tous demeure une priorité. Le Bureau de l'éthique continuera de renforcer le cadre éthique, dans le but d'instaurer un environnement de travail collaboratif.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. En vertu de l'Ordre de service N° 11/03, abrogé et remplacé par l'Ordre de service N° 20/07, le Bureau de l'éthique gère les processus de déclaration d'intérêts et conseille et oriente les fonctionnaires de manière confidentielle sur les normes d'éthique et les conflits d'intérêts, y compris les conflits d'intérêts potentiels, les activités extérieures, les intérêts financiers et les dons. [↑](#footnote-ref-1)